



Compte-rendu

I - Composition de l'assemblée

Présents :

BONNAL Alexis ; Syndicat Lozérien de la forêt privée
COUDERC Elise, ONF
DELAUNAY Martin, animateur Natura 2000 - Association Terres de vie en Lozère
LACOSTE Christine, CEN Occitanie – antenne 48
SANSQUILHEM Cécile, DDT Lozère
TOIRON Laurent, Maire de Pelouse
THOMAS Vincent, Syndicat Mixte Lot Dourdou
VIGOUROUX Manick, COPAGE

Excusés :

DEBENNE Éric, Comité Départemental de Tourisme
MOLINES Loïc, CRPF

II - Ouverture de la séance et ordre du jour

Laurent TOIRON ouvre la séance en remerciant les participants et rappelle les objectifs de la réunion :

- Présenter le bilan de l'animation 2022 ;
- PAEC Centre Lozère ;
- Désignation de la structure porteuse ;
- Définir le programme d'animation 2023 ;
- Questions diverses

Le comité de pilotage (COPIL) est animé par Martin DELAUNAY. Les paragraphes qui suivent résument les interventions des membres du COPIL suite à la présentation des différents points à l'ordre du jour (présentation en annexe).

C. SANSQUILHEM présente les modalités du transfert de compétence entre la DDT et la Région pour la gestion de Natura 2000. Le référent pour le site sera basé à Millau. Les contrats, financements, etc. seront gérés par la Région. La DDT garde la compétence pour les extensions de périmètre et les évaluations des incidences.

Le référent régional ne devrait être en poste qu'à partir d'avril 2023, les dépenses seront éligibles dès le 1^{er} janvier 2023.

III – Présentation du bilan de l'animation 2022

Contrat ni agricole ni forestier

Dans le cadre d'un appel à projet Entente sur l'eau, le CEN et l'ONF ont réalisé une notice de gestion sur zone humide de la combe des morts, parcelle communale de Pelouse. Une restitution s'est déroulée en novembre pour évaluer les actions réalisables éligibles à un contrat Natura 2000. Il reste important de réaliser des travaux seulement si nécessaire. L'ouverture systématique n'est pas recommandée.

L. TOIRON précise qu'il sera important de communiquer sur les actions menées.

Suivis MAEC

Un renouvellement des contrats MAEC engagés en 2017 a été réalisé. Un temps conséquent a été consacré à la candidature au PAEC Centre Lozère, regroupant les 3 sites Natura 2000 portés par la communauté de communes Cœur de Lozère et animés par l'association Terres de vie en Lozère.

Action de gestion hors contrat

Un chantier de coupe sylvopastorale dans une parcelle agricole appartenant à la commune était programmé cet été. Ces travaux visent une exploitation du bois, permettant un meilleur accès à la ressource fourragère pour l'exploitant agricole, et l'amélioration des pelouses à Nard, landes européennes et zones tourbeuses voisines. Les zones humides ont été localisées et mises en défens.

L. TOIRON : Ces coupes sont menées depuis plusieurs années sur la commune. Le prestataire n'est plus en mesure de réaliser ce chantier, qui pourra être reporté.

Charte Natura 2000

Conformément à la décision du dernier COPIL, aucune promotion de la charte Natura 2000 « milieux » n'a été faite auprès des propriétaires privés.

Une charte départementale « activités » est toujours en cours de création, et pourra être finalisée selon les directions voulues par la Région et les autres animateurs Natura 2000 lozériens.

Évaluation des incidences

L'animateur a été sollicité pour accompagner des structures et propriétaires privés dans la rédaction des évaluations d'incidence : travaux de coupe, Trail Margeride, Tour de France.

Il n'était pas prévu de visite du parc éolien en fin de réalisation. Il sera nécessaire de changer la cartographie du site, l'emprise au sol étant importante.

Suivi, étude

Aucun spécimen de la Malaxis des marais (*Hammarbya paludosa*) n'a pas été observé en 2022. Les stations potentielles mises en avant lors de l'étude menée par l'ALEPE en 2019 ont également été prospectées, sans observation. La zone était toujours humide malgré la sécheresse.

Un inventaire sur les abeilles sauvages du territoire est en cours depuis l'année, mais hors financements Natura 2000. Le résultat de 2021 montre un joli cortège froid et montagnard. Les résultats des captures de 2022 seront connus l'année prochaine. Cela confirme la grande biodiversité issue des habitats en mosaïque présents sur le site.

V. THOMAS : Le projet de suivi sur l'Hermitanie est toujours en cours. Un inventaire floristique a été réalisé par le CEN. Les piézomètres devraient être posés l'année prochaine.

Animation, sensibilisation

Plusieurs sorties de maraudage nature ont été réalisées autour du lac de Charpal. Cette technique a permis de sensibiliser un nombre de personnes bien plus important que lors des animations standards.

Les plaquettes avec les itinéraires et la plaquette jeunes sont toujours distribuées.

Un stand a été tenu pour le salon du Mende Festival Photo en septembre, avec tous les partenaires représentants de la nature en Lozère.

La lettre info est en cours de finalisation et sera déposée en mairies, qui pourront la diffuser avec leurs bulletins municipaux.

L'actualité du site Natura 2000 a été relayée via la presse, le panneau d'affichage, la page Facebook et le site internet.

Un livret ENS a été réalisé par l'ALEPE sur le lac de Charpal. L'animateur a renseigné les informations importantes liés au site Natura 2000. Il est visible en Office du Tourisme. Ce projet est porté par le Département et coordonné par le CPIE de Lozère.

Vie du réseau

Le chargé de mission a participé aux différents échanges techniques relatifs aux MAEC et Natura 2000 après de la DDT, l'ASP, la Région, les autres animateurs lozériens et de l'association Natura 2000 Occitanie.

Révision du BOCOB

Un grand temps de travail a été consacré à la révision du DOCOB, suivant les recommandations du CT88. Les données et inventaires ont été mis à jour, en lien avec le CBN. Les groupes de travail ont été réunis sur les habitats et espèces (inventaire, enjeux, etc.), activités professionnels, activités de loisirs, fiches actions. Cette révision se poursuivra l'année prochaine.

C. LACOSTE : Il est important d'être ambitieux dans les fiches actions du DOCOB. Il reste difficile d'appréhender le changement climatique dans ces fiches actions.

PAEC Centre Lozère

Un temps important a été consacré à la candidature du PAEC Centre Lozère, lequel regroupe les sites Natura 2000 Falaises de Barjac et causse des Blanquets, Valdonnez et Plateau de Charpal. Il regroupe les enjeux et objectifs du site Natura 2000.

La partie du site Natura 2000 Valdonnez qui superpose la zone cœur du Parc national des Cévennes a été retirée du PAEC Centre Lozère. Une attention a été faite pour que les mesures des PAEC voisins soient similaires.

La validité de ce PAEC Centre Lozère sera connue après la CRAEC début décembre, et impactera l'animation 2023.

Une inquiétude persiste sur l'efficacité des engagements sur les haies maintenant que le lamier est interdit.

Il y a des chances que le PAEC Centre Lozère soit validé, avec une enveloppe proratisée à la note d'évaluation du PAEC.

- **Le comité du pilotage valide le bilan de l'animation de l'année 2022.**
- **Le comité du pilotage désigne la communauté de communes Cœur de Lozère comme structure animatrice du site**

IV- Programme d'animation 2023

Le programme d'animation sera impacté par la mise en place des MAEC sur le site, avec potentiellement beaucoup de diagnostics à faire.

L'enveloppe pour l'animation 2023 n'est pas encore connue. Cela impactera également la mise en place des diagnostics agricoles.

V – Questions diverses

L. TOIRON : Des élèves ingénieurs d'AgroParisTech viendront travailler avec le SM Lot Dourdou sur les enjeux eau et forêt. Il serait intéressant de les faire étudier les impacts des plantations sur la ressource en eau (quantité et acidification), mais les 2 semaines de travail seront limitantes.

V. THOMAS : Les élèves pourraient également apporter des pistes d'actions sur de nouveaux outils de gestion. Ils pourraient travailler sur l'érosion des bords de cours d'eau aux abords des plantations.

A. BONNAL craint que ce soit mené à charge contre la forêt.

E. COURDERC : L'ONF s'implique dans des actions alternatives en faveur des zones humides mais il est souvent difficile de trouver des programmes pour agir.

L. TOIRON : Il y a une grande méconnaissance de Natura 2000, souvent associé à une mise sous cloche, etc. notamment mis en avant autour des projets éoliens. Il faut améliorer la communication autour de Natura 2000, en valorisant les actions plutôt que les rares contraintes liées à Natura 2000. Il est très compliqué de casser ces idées reçues. Les bulletins communaux peuvent être un bon niveau de communication.

L. TOIRON : Changer de lieux pour les COPIL pourrait permettre de mobiliser d'autres élus.

M. DELAUNAY : Regrouper des COPIL de plusieurs sites, si cela est possible, favoriserait les échanges d'expériences et regrouperait les acteurs.

Laurent TOIRON
Président du COPIL